

Compte-rendu du Conseil Municipal Séance du 18 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 18 décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué le 13 décembre 2018, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick LAFARGE, Maire.

Etaient présents :

Mr Patrick LAFARGE, Maire

Mmes : Nathalie DAUNAS, Dominique DUQUERROY, Stéphanie LACOSTE, Florence RAYMOND, Emeline POUSSARD, Nadia VINCENT

MM : Eric VERGER, Jean-Maurice SABATER, Pierre LEVEQUE, Sylvain CHATAGNER, Jean-Luc PLAINFOSSE, Bruno GAUTIER

M Didier ANDRIEUX est arrivé en cours de séance.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Présents : 13

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu,
- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Travaux d'aménagement de la RD 22 : partenariat avec le Département,
- Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité,
- Recrutement d'un agent administratif à temps complet en CDD de 8 mois,
- Signature convention avec Grand Cognac pour mettre à disposition les travaux et matériels non payés avant le 31/12/2018 et pris en charge par l'agglomération,
- Présentation du rapport annuel du prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement,
- Informations et questions diverses.

La séance est ouverte à 18 h 30.

1 - Approbation du dernier compte rendu

Aucune remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents, 13 pour.

2 - Nomination d'une secrétaire de séance

Madame Stéphanie LACOSTE est nommée secrétaire de séance.

3 - Travaux d'aménagement de la RD 22 : partenariat avec le Département

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre des travaux d'aménagement de la traversée de Guîtres, la commune a fait une demande de subvention auprès du Département.

La participation du Département s'élève à 52 700 € au titre de la voirie.

Afin de percevoir cette somme, le conseil doit délibérer pour valider ce partenariat avec le Département.

Le Conseil Municipal valide ce partenariat à l'unanimité des présents, 13 pour.

4 – Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité / Recrutement d'un agent administratif à temps complet en CDD de 8 mois

Suite au départ de la seconde secrétaire et à la reprise de la compétence école, Monsieur le Maire propose de recruter une secrétaire à temps complet pour une première durée de 8 mois.

Cet agent sera embauché à 35 h hebdomadaire à compter du 7 janvier 2019.

Le Conseil Municipal approuve la proposition, à l'unanimité des présents, 13 pour.

5 – Signature d'une convention avec Grand Cognac pour mettre à disposition les travaux et matériels non payés avant le 31/12/2018 et pris en charge par l'agglomération

Grand Cognac n'ayant pas encore envoyé les informations nécessaires à l'étude de ce point, Monsieur le Maire demande à le retirer de l'ordre du jour.

Arrivée de Monsieur Didier ANDRIEUX.

6 – Présentation du rapport annuel du prix et de la qualité de l'eau et de l'assainissement

Monsieur ANDRIEUX présente le rapport du prix et de la qualité de l'eau pour 2017 sur le territoire de Grand Cognac.

Eau :

Nombre d'abonnés : 29 859 (hors Chateauneuf)

Volume produit : 5 184 300 m³

Volume vendu : 3 470 621 m³

Volume perdu : 1 082 519 m³

Prix du m³ pour une facture de 120 m³ : 2,29 €

Assainissement collectif :

Conformité de la collecte 100 %, conformité des équipements 100

Prix au m³ pour 120 m³ : 2,17 € à CHASSORS (moyenne sur le territoire de Grand Cognac : 2,61 €)

Assainissement non collectif :

Environ 11 462 installations sur le territoire

Cout d'un contrôle de conception d'une nouvelle installation 50,71 € HT,

Cout d'un contrôle de bonne exécution d'une nouvelle installation 55,78 € HT,

Contrôle de conformité pour vente immobilière : 106,50 € HT

Le Conseil approuve les rapports présentés.

7 - Informations et questions diverses

- Travaux de la RD 22 : interruption des travaux pour congé ; reprise le 10 janvier 2019.

- PLU : le projet ayant été arrêté par l'agglomération de Grand Cognac, l'enquête publique se déroulera du 7 janvier 2019 au 8 février 2019 inclus. Monsieur Raphaël DELLE-CASE a été nommé commissaire enquêteur. Trois permanences auront lieu à la Mairie. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres début janvier, en plus de la publicité et affichages légaux réalisées par Grand Cognac.

- Cimetière : La commission a décidé de réaliser les travaux suivants :

Création d'une porte sur le parking donnant dans le cimetière du milieu avec démolition du local poubelle, Travaux au niveau des robinets, création d'une ouverture entre le cimetière du milieu et le nouveau cimetière, réalisation d'un crépi sur le mur coté parking, système de poubelle avec tri sélectif.

- Contrat entretien espaces verts : Madame DAUNAS présente le devis pour l'année 2019 : 3 340,80 €. Il comprend les sites suivants : entrée de Chassors – rue de Spicheren, Place de l'Abbé Pourageaud et rue Saint Romain, Mairie et Route de Jarnac face au monument aux morts. Le Conseil valide le devis.

Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 40.